B.A./TERRITOIRE DE RUHENGERI.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri , le 13 Octobre 1958
, de

(') N° A/1052/Agri.8/02

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Monsieur le Chef Bisamaza
à
M U C A C A

Monsieur le Chef,

Votre lettre 8/cheff.B du 2/IO

Il faut prendre une décision autorisant le gardiennal des semences en rugo: spécifiez comment les semences seront conservées, paniers, identification des paniers, etc

Je ne crois pas avoir reçu le P.V de la réunion à laquelle j'ai assisté- Veuillez l'envoyer sans tarder .-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE
J.DE MAN.-

Ruhengeri
5402

(') Rappeler dans la réponse la date et le numéro -- In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.